

**SYPOL.BE****SYNDICAT DE LA POLICE BELGE
SYNDICAAT VAN DE BELGISCHE POLITIE
GEWERKSCHAFT DER BELGISCHEN POLIZEI**

COMMUNIQUE DE PRESSE

La presse de ce jour – tant radiophonique qu'écrite - fait état d'accusations de harcèlement moral de la part de la hiérarchie de la police judiciaire fédérale, et plus spécifiquement celle de la police Judiciaire de Tournai.

Les délégués tournaisiens du syndicat SYPOL.BE désirent réagir afin de ramener la sérénité dans le service, sérénité perturbée par ce qui est relaté dans la presse.

Tout d'abord, nous tenons à rappeler qu'il existe au sein de notre service différentes organisations syndicales, toutes représentées par un ou plusieurs délégués. Chaque organisation, selon son fonctionnement propre, assure la défense des intérêts de ses affiliés. Le SLFP n'a donc pas l'apanage exclusif de la défense du personnel.

Nous estimons en effet qu'une telle annonce est de nature à porter le discrédit sur le fonctionnement général d'un service, à tous niveaux hiérarchiques confondus.

Notre syndicat représente 70% du cadre opérationnel de la PJF de Tournai, et estime dès lors être à même d'exprimer un avis objectif et éclairé sur ce qui est avancé dans la presse.

A nos yeux, la fonction de délégué syndical et de permanent, si elles doivent être légalement protégées, ne peuvent permettre d'assurer une quelconque forme d'impunité par rapport à des actions ou fautes personnelles.

Dans le strict respect de la présomption d'innocence, cette fonction ne peut servir à se prévaloir d'une impunité quant à des propos calomnieux et/ou des actes légalement répréhensibles, pour lesquels des enquêtes judiciaires sont toujours en cours.

Le sentiment général partagé par la majorité du personnel est que les propos tenus par les représentants du SLFP sont pétris de malhonnêteté intellectuelle, servant à assurer une défense personnelle au travers d'une attaque ciblée



Il faut savoir que la consultation du registre national et autres banques de données ne se révèle jamais anodine, comme le prétend le SLFP, quand elle consiste à s’immiscer dans la vie privée des gens et qu’elle peut toucher tant les collègues, que leur famille et leurs proches, ainsi que les hautes personnalités judiciaires et/ou politiques du Royaume.

Notre démarche vise donc à rassurer le citoyen dans le fonctionnement de la police Judiciaire Fédérale de Tournai, notamment dans la qualité du service que le citoyen est en droit d’attendre, et dans la légalité de notre fonctionnement quotidien.

Les délégués syndicaux du Sypol.Be – PJF Tournai

BARBIEUX Philippe

CAUCHETEUX Olivier

PIRLOT Pascal

